

# SEMINAIRE

## MANAGEMENT DU RISQUE ROUTIER

<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre conscience des enjeux du risque routier en entreprise.</li><li>• Comprendre la problématique des déplacements pour mieux identifier le risque.</li><li>• Identifier et gérer les événements potentiels liés aux déplacements susceptibles d'affecter l'organisation de l'entreprise.</li><li>• Acquérir et transmettre une culture sécurité routière auprès de ses équipes.</li></ul>
<b>PROGRAMME</b>	<p><b>MODULE 1 - LES ENJEUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Humains : Risque principal d'accident, Risque mission, Risque trajet</li><li>• Économiques :<ul style="list-style-type: none"><li>- Cotisations, Coûts salariaux, Coûts matériels et financiers</li><li>- Coûts administratifs, Coûts commerciaux, Coûts de production</li><li>- Coûts sociaux, Coûts divers, Coûts humains</li></ul></li><li>• Juridiques :<ul style="list-style-type: none"><li>- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité prescrites par le code du travail</li><li>- Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des conducteurs</li><li>- Connaître la responsabilité pénale de l'employeur</li><li>- Respecter le Code de la route</li></ul></li></ul> <p><b>MODULE 2 - LES 4 AXES DE MANAGEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Véhicules : Le choix des véhicules adaptés aux missions, Protocole de mise à disposition des véhicules, Suivi de l'état du parc</li><li>• Déplacements :<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir qui se déplace, comment et à quelle fréquence</li><li>- Planifier les déplacements afin de limiter le nombre de kilomètres parcourus</li><li>- Réduire l'exposition aux risques : visioconférence, transports collectifs...</li></ul></li><li>• Compétences :<ul style="list-style-type: none"><li>- Vérification de la validité du permis de conduire</li><li>- Formation spécifique en fonction du type de métiers, de véhicules utilisés...</li><li>- Savoir tenir compte de l'environnement</li></ul></li><li>• Communication :<ul style="list-style-type: none"><li>- Instaurer un protocole de communication permettant aux salariés en mission de rester en liaison avec leur entreprise et leurs clients, sans mettre en danger leur sécurité sur la route.</li></ul></li></ul> <p><b>MODULE 3 - RÔLE DU MANAGER</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Implication et transmission : Impliquer les collaborateurs dans la mise en place de la politique de Sécurité Routière, Agir en appliquant les procédures</li><li>• Exemple :<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les principes de conduite préventive</li><li>- Appliquer ces principes dans sa propre conduite</li><li>- Tenir des propos cohérents avec la politique de prévention</li></ul></li></ul> <p><b>MODULE 4 - EVITABILITÉ DE L'ACCIDENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Notion d'évitabilité : Pluricausalité de l'accident. Tout mettre en oeuvre pour éviter de se placer en situation d'accident</li><li>• Les incontournables de la Conduite Attitude :<ul style="list-style-type: none"><li>- Se stationner prêt à repartir, connaître les risques spécifiques aux manoeuvres</li><li>- Respecter les distances de sécurité</li><li>- Tout savoir sur les zones d'incertitude, les contrôles nécessaires pour être prêt à agir</li><li>- Observer et adapter sa vitesse</li><li>- Tenir compte des conditions météorologiques</li></ul></li></ul>
<b>DURÉE</b>	<b>2 jours</b>
<b>POPULATION CONCERNÉE</b>	Toute personne étant amenée à manager une équipe de conducteurs et titulaire d'un permis de conduire en cours de validité

